

CE QUI RENTRE DANS LA BANDE DE GAZA

SUPPLÉMENT AU BULLETIN DE LA PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE N° 35

Ce supplément a pour objectif de montrer la différence entre ce qui rentre réellement dans la bande de Gaza et ce qui est nécessaire pour que la population vive normalement. Ces statistiques émanent de l'ONG israélienne Gisha, centre juridique pour la liberté de circulation.

> www.gisha.org

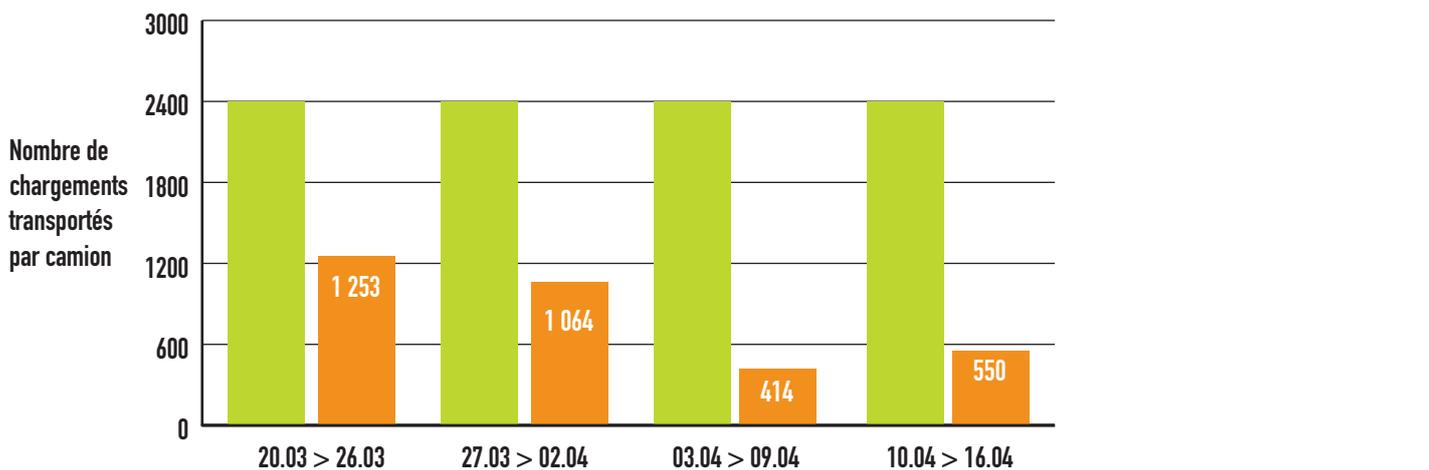


● point de passage circulation des marchandises



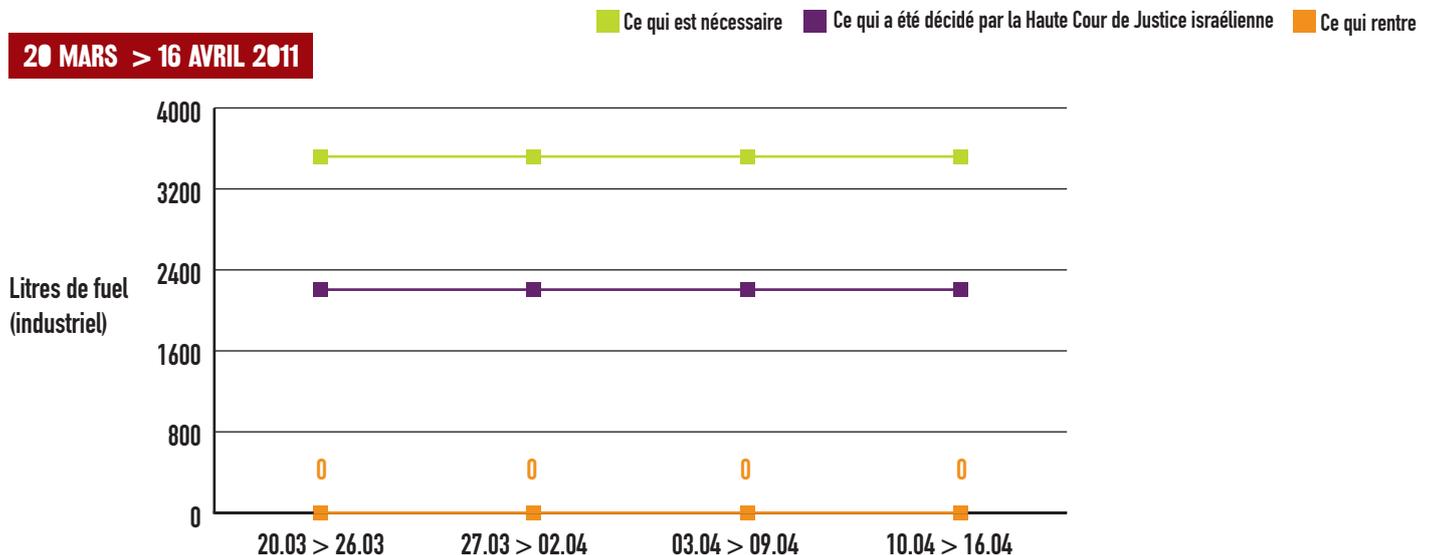
LES PRODUITS

20 MARS > 16 AVRIL 2011



LE FUEL (industriel)

20 MARS > 16 AVRIL 2011



CE QUI RENTRE DANS LA BANDE DE GAZA

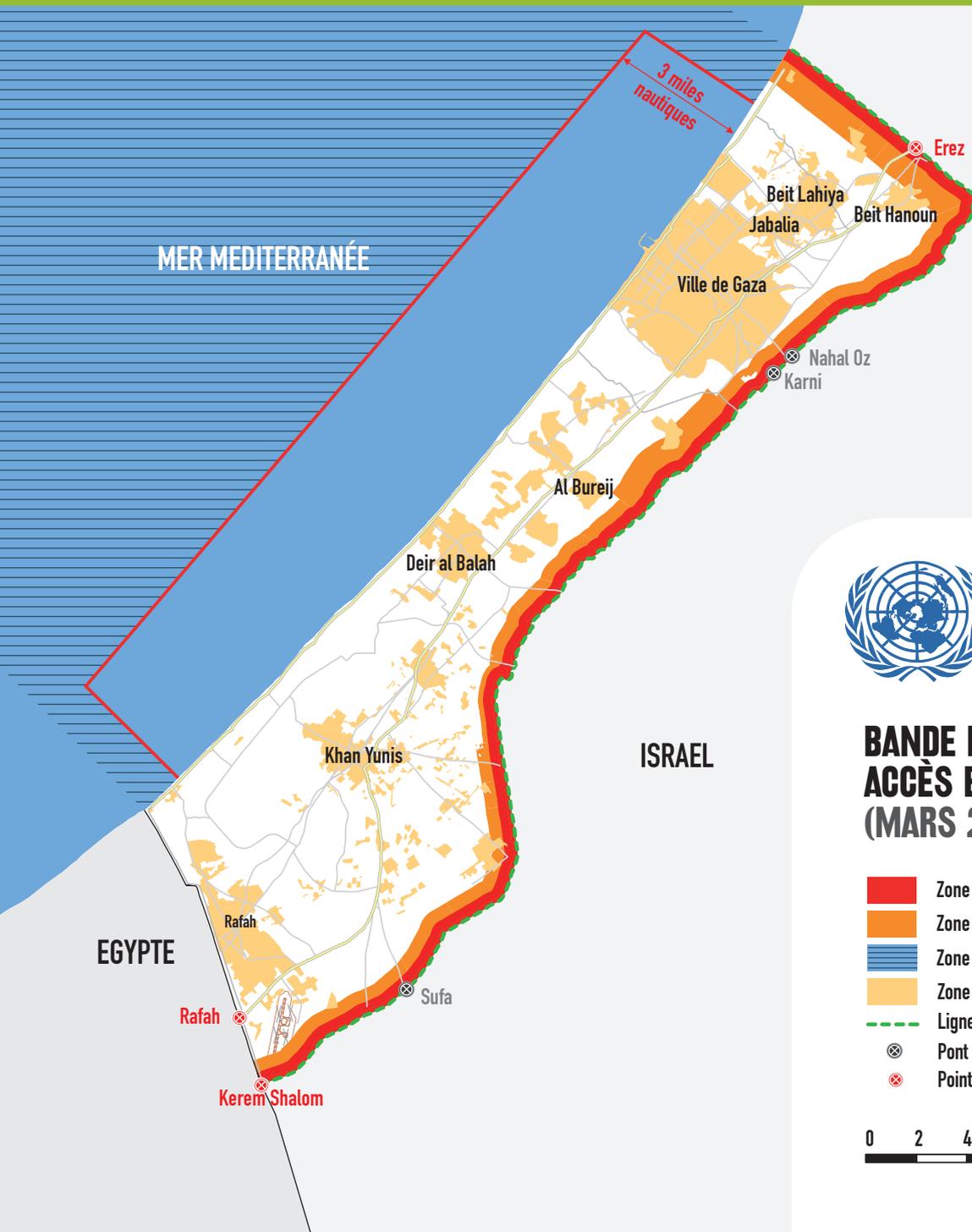
SUPPLÉMENT AU BULLETIN DE LA PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE N° 35

Ce supplément a pour objectif de montrer la différence entre ce qui rentre réellement dans la bande de Gaza et ce qui est nécessaire pour que la population vive normalement. Ces statistiques émanent de l'ONG israélienne Gisha, centre juridique pour la liberté de circulation.

> www.gisha.org



● point de passage circulation des marchandises



BUREAU DE COORDINATION
 DES AFFAIRES HUMANITAIRES
 DES NATIONS UNIES

BANDE DE GAZA : ACCÈS ET MOUVEMENTS (MARS 2011)

- Zone interdite
- Zone à risque
- Zone en mer interdite
- Zone construite
- Ligne Verte
- ⊗ Pont de passage fermé
- ⊙ Point de passage

